

Paris le 13 MARS 2014



Secrétariat général

234

Service des ressources
humaines

Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

Anne-Claire RICHARD

Téléphone
01 40 15 75 77

SG/SRH2/BSDS/AR10/2013

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du comité technique ministériel qui se tiendra le :

**Vendredi 28 mars 2014
à 9h30 – Salle Molière
182 rue Saint Honoré
75001 PARIS**

Je vous saurais gré de bien vouloir faire savoir par courriel, à l'adresse suivante : dialogue.social@culture.gouv.fr, si vous participerez à cette réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

1° Approbation des procès-verbaux des comités techniques ministériels du 13 décembre 2013 et du 07 février 2014 ;

2° Tableau de suivi des précédents comités techniques ministériels (*pour information*) ;

3° Présentation du bilan social 2012 (*pour information*) ;

4° Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 17 décembre 2009 instituant des commissions consultatives paritaires des agents non titulaires des services et de certains établissements du ministère de la culture et de la communication (*pour avis*) et projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 24 août 2011 portant création d'une commission consultative paritaire unique compétente à l'égard des personnels contractuels de droit public du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon et du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (*pour avis*) ;

5° Projets de décret et d'arrêté relatifs à la rémunération des participations d'agents à des manifestations organisées dans le cadre de mécénats (*pour avis*).

Jean-François COLLIN

